



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

lutte contre l'exclusion

Question écrite n° 54583

Texte de la question

Mme Chantal Robin-Rodrigo appelle l'attention de M. le ministre délégué au logement et à la ville sur le dossier de l'hébergement des personnes défavorisées. En effet, le rapport alarmant du Haut Comité pour le logement des défavorisés indique que : « près de la moitié des demandes d'hébergement » parvenant au 115, numéro de téléphone d'urgence réservé aux personnes sans abri, « ne sont pas satisfaites, faute d'offre suffisante ». Malgré les prévisions d'augmentation de ces hébergements, bon nombre de bénéficiaires ne peuvent prétendre aller vers les circuits de la réinsertion en raison du manque de logements. Pourtant, une étude de l'INSEE de 2001 indique très clairement qu'une personne sur trois fréquentant les établissements d'urgence a un travail. Elle lui demande donc quelles mesures urgentes il compte prendre pour permettre à ces personnes de sortir de leur errance de nouveaux pauvres.

Données clés

Auteur : [Mme Chantal Robin-Rodrigo](#)

Circonscription : Hautes-Pyrénées (2^e circonscription) - Socialiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 54583

Rubrique : Politique sociale

Ministère interrogé : logement et ville

Ministère attributaire : travail, relations sociales et solidarité

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 28 décembre 2004, page 10390